

Un label pour préserver les haies

La disparition annuelle de 11.500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des catastrophes climatiques visibles sur nos territoires. Conscients de l'importance de sauver leur bocage, des agriculteurs ont créé un label pour encadrer les bonnes pratiques de gestion des haies et leur valorisation par des filières durables et locales. Son lancement officiel aura lieu le 4 octobre prochain.



Échanges sur les modes de gestion au pied des haies.

Le 6 mai 2019, le groupe d'experts des Nations Unies sur la biodiversité (IPBES) a dévoilé les conclusions de son rapport sur l'état de la planète : 50 % la biodiversité a disparu. Cette **extinction massive des espèces concerne principalement l'espace agricole**, où 33% des oiseaux de nos campagnes ont disparu (source Muséum national d'histoire naturelle). Cet été, la France a connu une canicule intense et des phénomènes liés à la sécheresse impactant particulièrement les nappes phréatiques et les cours d'eau, presque à sec dans une majorité des départements. La crise écologique et climatique planétaire annoncée nous touche de près et n'a pas son précédent. **L'arbre et la haie se retrouvent propulsés au cœur de ces problématiques comme une solution indéniable.** Cette trame bocagère couvrant historiquement une grande partie des paysages agricoles a la capacité de réguler le climat, de stocker du carbone, de constituer un réservoir de biodiversité, de maintenir la quantité et la qualité des masses d'eau, ... Ces **services environnementaux** sont incontournables pour notre agriculture et pour tous les habitants des territoires.

Pourtant la dynamique ne va pas dans le bon sens. **Chaque année, les haies régressent de 11.500 km** alors même que nous devrions, pour atteindre les engagements de la France pris lors des Accords de Paris à la COP21, avoir doublé le linéaire existant d'ici 2050.

Pour endiguer l'érosion bocagère et **sauver les haies en France**, des agriculteurs et leurs structures de valorisation du bois, appuyés par le réseau d'experts de la haie Afac-Agroforesteries, ont initié, avec le soutien financier des Régions Bretagne, Pays de la Loire et Normandie, **une certification pour préserver les haies**. Il labellisera les bonnes pratiques de gestion des haies par les agriculteurs et garantira la maîtrise d'une filière de production de bois éthique, durable et locale. Bien plus qu'un outil de développement économique des territoires, ce label est un moyen de **protéger et de gérer un bien commun précieux et d'intérêt général.**

Ils déploient le label : L'Afac-Agroforesteries, la SCIC Bois Bocage Énergie (en Normandie), la SCIC Bocagenèse et Lannion-Trégor Communauté (en Bretagne) et la SCIC Mayenne Bois Énergie (en Pays de la Loire).

Ils soutiennent le label : Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), l'Agence française pour la biodiversité (AFB), la Région Normandie, la Région Pays de la Loire et la Région Bretagne et la Fondation pour le Progrès de l'Homme (FPH).





INVITATION

CONFÉRENCE DE PRESSE

A l'heure où la disparition de la biodiversité et où les épisodes de sécheresse se répètent, l'Afac-Agroforesteries vous invite au lancement officiel d'

Un label pour préserver les haies

Le vendredi 4 octobre 2019 à 16h30
Au Ministère de la transition écologique et solidaire

à la **Grande Arche de la Défense** – 1 Parvis de la Défense, 92800
Salle Passy (03S30)

Les discussions pourront se poursuivre ensuite autour
d'un cocktail en présence des différents porteurs de la démarche.

Les intervenants :

- Françoise Sire, Présidente de l'**Afac-Agroforesteries**
- Laurent Géralt, Vice-Président Environnement, Transition énergétique et croissance verte à la **Région Pays de la Loire**
- Olivier Allain, Vice-Président chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire à la **Région Bretagne**
- Hubert Dejean de la Batie, Vice-Président en charge de l'environnement à la **Région Normandie**
- Un représentant du **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire** (MTES)
- Un représentant du **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** (MAA)

En présence de :

- Sylvain Aillard, agriculteur et producteur pour la **SCIC Bois Bocage Énergie**
- Emmanuel Lelièvre, Président directeur général de la **SCIC Mayenne Bois Énergie**
- Jean-Claude Lamandé, Vice-Président en charge de l'économie agricole, l'aménagement de l'espace rural et de l'environnement, à l'inter-communalité **Lannion Trégor Communauté**
- Philippe Dupont, Directeur de la recherche, de l'expertise et des données à l'**Agence française pour la biodiversité** (AFB)
- Un représentant de l'**Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie** (ADEME)

En raison de la sécurité renforcée à l'entrée du Ministère merci de bien vouloir **confirmer votre présence avant le 1^{er} octobre 2019** auprès de Fanny Berlingen au 06 81 19 65 61 ou à fanny.berlingen@afac-agroforesteries.fr